

CHAMBRE DE COMMERCE LUC FRIEDEN À LA PRÉSIDENTENCE



La nouvelle assemblée constituante du 3 avril 2019. Assis, de g. à dr. : Valérie Massin, Michel Wurth (président sortant), Etienne Schneider (vice-Premier ministre, ministre de l'Economie et ministre de tutelle de la Chambre de Commerce d'après la loi), Luc Frieden (nouveau président), Fernand Ernster et Alain Rix. Debout, de g. à dr. : Georges Thielen, Jean Diederich, Maxim Straus, Frank Wagener, Roland Bastian, Marianne Welter, Marc Niederkorn, Laurent Schonckert, Robert Goeres, Colette Dierick, Michel Rodembourg, Carine Federspiel, Frank Krings, Marc Lauer, François Koepf, Jos Sales, Geoffroy Bazin, Robert Faber, Jean-Marc Kieffer, Evie Roos et Carlo Thelen (directeur général). Absent sur la photo: Guy Hoffmann.

C'est sous la présidence du vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, Etienne Schneider, que la **Chambre de Commerce** a tenu ce mercredi 3 avril 2019 son **assemblée plénière constituante**. Dans ce contexte, le ministre de tutelle de la Chambre de Commerce a officiellement présenté les résultats des élections de 2019 qui ont désigné les nouveaux membres élus de la Chambre de Commerce pour un mandat de 5 ans. L'assemblée plénière est l'organe de décision suprême de la Chambre de Commerce et représente l'ensemble de ses plus de 90.000 entreprises membres. Elle fixe l'organisation interne de la plus grande organisation professionnelle du pays, approuve son budget et détermine les grandes orientations stratégiques de son action.

La composition de l'assemblée plénière de la Chambre de Commerce reflète l'ensemble des secteurs économiques luxembourgeois (hormis l'artisanat et le secteur agricole). Les **6 groupes électoraux** représentés à l'assemblée plénière de la Chambre de Commerce comptent au total **25 membres élus effectifs (et le même nombre de suppléants)**.

Groupe 1 (Commerce et autres activités commerciales non spécialement dénommées)/Membres effectifs : Jean Diederich (consultant, Luxembourg) ; Fernand Ernster (commerçant, Luxembourg) ; Karin Federspiel (médecin directeur, Goetzingen) ; Robert Goeres (commerçant, Luxembourg) ; Michel Rodembourg (commerçant, Luxembourg) ; Jos

Sales (administrateur-délégué, Bascharage) ; Laurent Schonckert (employé privé, Luxembourg) ; et Marianne Welter (employée privée, Luxembourg). Membres suppléants, dans l'ordre suivant lequel ils doivent remplacer les membres effectifs : Netty Thines (experte en communication, Bertrange) ; Nadine Wagner épouse Kirsch (indépendante, Beidweiler) ; Gérard Wagner (directeur, Roeser) ; Arthur Carvas (administrateur de sociétés, Mersch) ; Jean-Paul Scheuren (salarié, Steinsel) ; Jacques Lorang (employé privé, Kockelscheuer) ; Giovanni Pietrangelo (directeur général, Luxembourg) ; et Georges Zählen-Karanatsios (gérant, Itzig).

Groupe 2 (sociétés de participations financières)/Membre effectif : Robert Faber (expert-comptable, Heisdorf). Membre suppléant : Cornelius Bechtel (employé privé, Luxembourg).

Groupe 3 (industrie, PMI et PME)/Membres effectifs : Roland Bastian (vice-président du conseil d'administration, Kehlen) ; Jean-Marc Kieffer (administrateur de sociétés, Strassen) ; Valérie Massin (Luxembourg HR Coordinator, Bertrange) ; Marc Niederkorn (partner/management consultant, Luxembourg) ; Evie Roos (Chief HR Officer, Sandweiler) ; Maxim Straus (CFO, Luxembourg) ; Georges Thielen (Manager Gov. Rel. and R&D Partnerships, Schouweiler) ; et Frank Wagener (directeur administratif et financier, Reckange/Mess). Membres suppléants dans l'ordre suivant lequel ils doivent remplacer les membres effectifs : Marie-Christine Mariani

(CEO, Dudelange) ; Gérard Zoller (CEO, Schwebach) ; Anouk Hilger (ingénieur, Luxembourg) ; Betty Fontaine (ingénieur, Kehlen) ; Eric Klückers (directeur général, Wellenstein) ; Jan Vandenneucker (CEO, Hoegaarden) ; Pierre-Nicolas Werner (chef de service, Kayl) ; et Eric Henrotin (Director Strategic Projects EMEA, Arlon).

Groupe 4 (banques, caisses rurales et autres activités financières)/Membres effectifs : Geoffroy Bazin (président du Comité exécutif, Luxembourg) ; Colette Dierick (administrateur-délégué, Luxembourg) ; Luc Frieden (président du Conseil d'administration, Contern) ; Huy Hoffmann (CEO, Pontpierre) ; et Frank Krings (CEO, Luxembourg). Membres suppléants dans l'ordre suivant lequel ils doivent remplacer les membres effectifs : Pierre Ahlborn (employé de banque, Mersch) ; Arnaud Jacquemin (cadre de banque, Luxembourg) ; Doris Engel (directeur de banque, Soleuvre) ; Yves Maas (président du Conseil d'administration, Munsbach) ; et Jerry Grbic (directeur général, Bivange).

Groupe 5 (Assurances)/Membre effectif : Marc Lauer (employé privé, Sandweiler). Membre suppléant : Christian Strasser (directeur général, Mondorf-les-Bains).

Groupe 6 (hôtellerie, restauration et cafetiers)/Membres effectifs : François Koepp (salarié, Luxembourg) et Alain Rix (hôtelier, Bridel). Membres suppléants dans l'ordre suivant lequel ils doivent remplacer les membres effectifs : Romain Weber (hôtelier, Bertrange) et Marcel Goeres (hôtelier, Luxembourg).

Les membres élus constituant l'assemblée plénière ont unanimement accepté la proposition du groupe 4 de nommer **Luc Frieden à la présidence de la Chambre de Commerce**. L'assemblée plénière, sur proposition du président, a élu comme **vice-présidents Fernand Ernster, Valérie Massin et Alain Rix**, qui forment, avec le président, le bureau.

Le nouveau président a souligné le remarquable travail réalisé par son prédécesseur, **Michel Wurth**, qui, durant ses 3 mandats consécutifs, a su avec le soutien des membres élus sortants, de la direction et du personnel positionner la Chambre de Commerce en tant qu'acteur incontournable de la vie socio-économique du Luxembourg. ☑